



LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :

Fédération Française de Football (FFF)

Caribbean Football Union (CFU)

Confederacion Norte, Centro Americana y del Caribe de Futbol (CONCACAF)

COMMISSION REGIONALE DU FUTSAL

SAISON 2018 / 2019

Procès verbal de la Réunion n°XX du 28 août 2018

Présidence : Samuel PERREAU,

Présence des membres:

Représentation	Noms	Présents	Absents	Excusés
Ligue de Foot	Samuel PEREAU	x		
Ligue de Foot	Dominique DANGLADE	x		
Ligue de Foot	Jean Claude VARRU	x		
Club Colonial	Axel DOLLIN	x		
La relève Lamentinoise		x		
Anim'sport	Mr MONEL	x		
Amicale 233	Gilles GOTIN	x		
Floreal	Torry	x		
FAM	Sandrine PHILOMIN	x		
ABNF			x	
Casablanca FC		x		
A.S Diamantinoise		x		
Assaut	Mr ROMAIN			
Eveil de Carabin	Teddy THOR			
Sporting			x	
Red			x	
Affp Futsal club				
Dominante		x		
Galochat		x		

Assistent à la séance :

Le Président ouvre la séance à 19h22. Il propose que l'on fasse un tour de table afin que chacun puisse se présenter

Rappel Ordre du jour:

Validation du PV de la réunion du 12 juillet 2018

1- Mot du président de la ligue de Football

2 - Officialisation de la présidence de la Commission



LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :

Fédération Française de Football (FFF)

Caribbean Football Union (CFU)

Confederacion Norte, Centro Americana y del Caribe de Futbol (CONCACAF)

- 3 - Désignation de 3 Vice-Présidents, du secrétaire et secrétaire adjoint
- 4 - Point du Directeur Administratif sur les affiliations des clubs à ce jour
- 5 - Point du Directeur sur l'effectif des licenciés à ce jour
- 6 - Choix d'une nouvelle formule des compétitions pour l'année 2018-2019 en relation le 1^{er} vice Président Georges DUQUESNAY
- 7 - Elaboration des calendriers et des obligations des clubs recevant
- 8 - Validation des propositions d'amendements du règlement sportif à soumettre à la prochaine assemblée générale (Présentation par le secrétaire général)
- 9 - Point du Directeur Administratif sur la commande et la préparation des tablettes
- 10 - Mise en œuvre de la formation FMI
- 11 - Mise en place de la formation des arbitres futsal, en relation avec la FFF
- 12 - Programmation de la formation entraîneurs futsal
- 13 - Point sur le défraiement des arbitres au titre de la saison dernière (cas de Frédéric BERTRAND)
- 14 - Récompenses financières aux 4 équipes ayant participé au play-off (1500€ au vainqueur, 1100€ au finaliste, 700€ aux deux autres)
- 15 - Point du Trésorier sur le règlement des prestataires des play-offs
- 16 - Proposition d'acquisition des kits d'entraînement et d'un tableau numérique de score portable
- 17 - Proposition de rachat par la ligue, ou de distribution aux clubs qui ont tenu la buvette, du stock de boissons non consommé
- 18 - Demande à adresser à IMS pour la mise à disposition des 2 terrains le 09 septembre de 08h00 à 18h00 pour le challenge MADIN'FUTSAL
- 19 - Relance et suivi de la signature de la convention annuelle proposée à l'IMS pour la mise à disposition des terrains
- 20 - Accompagnement annuel Community manager

1- Mot du Président de la ligue

Le président tient au nom du conseil de ligue à remercier les acteurs du Futsal, la discipline explose avec certaines difficultés dont on va parler. « On est dans la droite ligne de ce qui s'est fait en Guyane et Guadeloupe et c'est ce que nous souhaitons en tant que dirigeant et nous souhaitons le faire avec tous les acteurs. On double quasiment le nombre d'équipes. Félicitations à tous les acteurs. »

On a désormais un peu plus d'opportunité, on devrait pouvoir mettre l'accent sur le nouveau développement du football diversifié et mieux les accompagner.

« L'actualité c'est bien sur le début de saison dans les autres pratiques. Une véritable effervescence dans le football martiniquais aussi bien dans la pratique de masse, que la pratique de jeunes, tout ce qui concerne la formation, les élites féminines, masculines puisque la sélection entame sa phase compétitive en concacaf le 11 septembre prochain, la pratique élite pour nos arbitres notamment au niveau des jeunes, 6 jeunes arbitres sont dans un cursus de formation avec la concacaf puisqu'ils officient dans les compétitions internationales. Un vrai dynamisme, un vrai boulot positif et on souhaite que le futsal puisse trouver sa place dans tout cela. Avec les camarades de la Guadeloupe, de la Guyane, st Martin on a des projets à court terme notamment avec des sélections. La Guadeloupe propose une rencontre à la toussaint. Il y a aussi des projets s'agissant des compétitions internationales. Tout cela on va pouvoir l'aborder, la formations des arbitres, des coaches, régler définitivement les questions administratives et financières liées au futsal, la volonté est là et j'espère qu'elle va se concrétiser par des vraies décisions. »

2- Officialisation de la présidence de la commission

Axel GOLDAG a interpellé la ligue en disant qu'on ne sentait pas la présence de la ligue. Membre du comité présent Monsieur Miram Marthe Rose c'est automatique proposé c'est quelqu'un de très engagée, qui est prêt à apporter sa contribution. C'est en ce sens qu'on souhaite qu'il soit le Président de de cette commission. Il sera le référent dans cette commission auprès de la ligue.

Mr MIRAM est actuellement hors du département. Il reste au fait de ce qui se passe. Dès son retour il prendra le relais, l'urgence c'est de valider un certain nombre de chose pour que dès demain cela soit entériné au conseil de ligue pour



LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :

Fédération Française de Football (FFF)

Caribbean Football Union (CFU)

COConfederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol (CONCACAF)

les mettre dans le contenu de l'assemblée générale. Pour se faire, il faudrait valider les points sensibles en particulier les modalités du championnat, les règlements sportifs.

3 - Désignation de 3 Vice-Présidents, du secrétaire et secrétaire adjoint

Nomination de :

- Fred MIRAM MARTHE ROSE : Président
- Axel GOLD-DALG vice -Président,
- Axel DOLLIN vice-président
- Sandrine PHILOMIN 3^{ème} vice-présidente

- Marie-Thérèse : MONEL Secrétaire

4 - Point du Directeur Administratif sur les affiliations des clubs à ce jour

Toutes les affiliations sollicitées ont été traitées selon une procédure allégée avec les nouveaux statuts. Seul le dossier de CASABLANCA reste à finaliser.

5 - Point du Directeur sur l'effectif des licenciés à ce jour

Saison L'effectif des licenciés : saison 2016 : 101

Saison 2017 : 220

Saison 2018 : plus de 300 (pourcentage de double licencié à définir)

Point sur les sanctions liées aux doubles licences : Il faut informer les deux clubs après il y a l'application ou pas du règlement. Il est donc important de connaître la liste par club des joueurs évoluant sous « double licence ».

La plupart de ces points a déjà été validé par le conseil de ligue après c'est la mise en œuvre. C'est au nouveau bureau de cette commission de mettre tout cela en œuvre le plus rapidement possible avec désormais avec une écoute directe et une exécution rapide des décisions et proposition faites par la commission.

6 - Choix d'une nouvelle formule des compétitions pour l'année 2018-2019 en relation le 1^{er} vice Président Georges DUQUESNAY

Sur le format du championnat,

1^{ère} proposition faite par Mr DUQUESNAY. Formule de brassage avec deux phases. Une première phase avec deux groupes tirés au sort avec une répartition géographique ou niveau. Les 4 premiers de chaque poule se qualifient pour constituer un groupe élite. Les 4 derniers constituent le groupe 2. Opposition en match aller(unique)

Une seconde phase avec un groupe élite et un groupe 2. Les 4 premiers du groupe Elite seront qualifiés directement pour les ¼ de finale des Play-off. Les 4 derniers du groupe « élite » jouent des barrages contre les 4 premiers du groupe 2 afin de fournir les 4 derniers qualifiés pour les ¼ de finale des play-off.

Cette formule n'est pas très convaincante.

2^{ème} proposition

Deux poules de huit équipes avec des matches « aller- retour », les quatre premiers de chaque poule se qualifient pour les ¼ de finales des play-offs. Les autres équipes n'auront plus de matches. Ce qui fait 14 matches par équipe au minimum. Sur cette formule on arrive au mois de mai.

La 3^{ème} proposition :

Deux poules de 8 équipes réparties par zone géographique. Mais cela risque de déséquilibrer le championnat. Car au regard du dernier exercice les équipes phares se retrouveraient dans la même poule.

Le consensus va sur la 2^{ème} proposition

Deux poules de huit équipes qui s'affrontent en championnat « Aller-Retour » à l'issue duquel les 4 premiers de chaque poule se qualifient pour les ¼ de finales de play-off.



LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :

Fédération Française de Football (FFF)

Caribbean Football Union (CFU)

CONfederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol (CONCACAF)

Modalité de constitutions des poules : A et B

Deux têtes de séries : deux finalistes de l'année dernière

FC floréal groupe A et FAM Groupe B

N'ayant pas de 3^{ème} et 4^{ème} place et on fait un tirage au sort pour les deux autres

Groupe A : Club colonial

Groupe B : la relève Lamentinoise

Groupe A	Groupe B
FC Floréal	Futsal Academie Martinique
Club colonial	La relève lamentinoise
.....

Cela sera intégrer au règlement sportif qui sera validé par le comité de ligue.

La durée des matchs est fixée à 2x25 minutes.

Deux autres tirages au sort auront lieu pour constituer les poules des lors que l'équipe Casablanca sera officiellement affilié à la FFF :

- Les 6 anciennes équipes de la saison dernières seront tirées au sort groupe pour intégrer le groupe A ou le groupe B
- Les 6 nouvelles équipes seront tirées au sort groupe pour intégrer le groupe A ou le groupe:

ABNF VAUCLIN

AS DIAMANTINOISE

AFFP de st joseph

DOMINANTE du Marigot

CASABLANCA du Lamentin

GALOCHAT des Anses d'Arlets

Ainsi les nouvelles équipes ne retrouveraient pas toutes dans la même poule.

Pour le tirage au sort une convocation écrite sera adressée aux clubs. Ce tirage au sort se fera en présence du secrétaire général de la ligue.

Modalités des Play-off:

A1- B4

B1-A4

A2-B3

B2 – A3

7- Elaboration des calendriers et des obligations des clubs recevant

Chaque club a obligation de recevoir deux journées de championnat. C'est l'occasion pour le club de mettre en avant ses sponsors. Il a la possibilité de mettre en place une buvette et des animations. Chaque club est donc invité à choisir 2 dates dans l'année (confère proposition de calendrier) et à se rapprocher dans les meilleurs délais des responsables respectifs des salles.

En cas de manquement, la commission peut réguler. Si elle trouve un lieu d'accueil les 16 clubs peuvent se positionner sur une journée.

8- Validation des propositions d'amendements du règlement sportif à soumettre à la prochaine assemblée Générale (Présentation par le secrétaire général)

Rappel des frais d'engagement des équipes fixés à 100€. 5€ la licence. La mutation : 50€

Proposition d'augmentation des mutations : le principe du 50% du montant de la mutation va au club quitté. Le futsal doit s'harmoniser avec les autres pratiques.

Proposition pour les Play- off : un joueur doit participer à trois matchs minimums dans la saison pour être qualifié pour les play-offs



LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :
Fédération Française de Football (FFF)
Caribbean Football Union (CFU)
CONfederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol (CONCACAF)

On ne peut plus annuler de licence. A partir du moment où le joueur a fait une demande de licence au foot à 11, c'est un double licencié.

9- Point du Directeur Administratif sur la commande et la préparation des tablettes

La formation sera mise en place avec le directeur administratif assez rapidement. La commission va disposer de 3 tablettes : une par poule et une de secours.

10- Mise en œuvre de la formation FMI

On applique la feuille de match informatisée obligatoire à compter de cette saison. Cela implique qu'on aura 3 tablettes et que le club devront être en mesure de maîtriser foot club, foot compagnons et les autres outils dématérialisés de la ligue et de la FFF. (formation à prévoir pour la prise en main de ces outils).

11- Mise en place de la formation des arbitres futsal, en relation avec la FFF

La formation des arbitres aura lieu les 7,8,9 septembre 2018 (en attente du retour officiel de la FFF). Chaque club devra fournir deux arbitres, de préférence non joueur pour assister à cette formation. Ces personnes passeront l'examen final et les épreuves physiques afin de, en cas de réussite aux épreuves, devenir arbitres officiels de ligue.

Demande que les arbitres qualifiés puissent avoir une promotion progressive

Validé par le conseil de ligue. La formation était liée au challenge futsal prévu les 7,8,9 septembre 2018.

Rappel du règlement concernant la présentation des arbitres. L'arbitre désigné qui ne se présente pas fait perdre un double licencié au prochain match de son équipe.

Mise en place d'un processus d'information pour que les clubs puissent se connecter. Le seul canal officiel pour communiquer avec les clubs c'est l'adresse email footclub. Les informations seront communiquées par ce biais.

12- Programmation de la formation entraîneurs futsal

Il n'y a pas d'entraîneur diplômé. Nous entrons dans la troisième année d'exercice, il est temps d'avoir des cadres techniques formés. Le but c'est de monter le niveau des joueurs, des équipes et du championnat.

Une demande des besoins de formation a été faite le 23 août 2018, à la Direction Technique National. La formation d'entraîneur futsal adressé à Monsieur Pierre Jacky en fait partie. Nous sommes en attente des réponses officielles.

Sur le principe la formation a été validée par la ligue.

A compter du 1^{er} septembre il y a un conseiller technique national spécifique outremer qui a été nommé et sera en charge du déploiement des formations techniques sur les territoires ultra marins.

13- Point sur le défraiement des arbitres au titre de la saison dernière (cas de Frédéric BERTRAND)

Cas de Frédéric BERTRAND réglé. Ce serait bien que les clubs transmettent les RIB des arbitres rapidement à la ligue. La rémunération des arbitres est fixée à 15€ par match.

14- Récompenses financières aux 4 équipes ayant participé au play-off (1500€ au vainqueur, 1100€ au finaliste, 700€ aux deux autres)

La répartition suivante est validé.

1^{er} : 1500€

2^{ème} : 1100€

3^{ème} et 4^{ème} : 700€

Il faut savoir qu'une rencontre avec la CTM a eu lieu et, c'est le premier qui sera récompensé. Une demande particulière va être faite pour que les 04 équipes soient récompensées à l'instar de la saison dernière. La ligue s'adaptera en fonction de la réponse de la CTM.

La commission devra faire des propositions sur le choix et les modalités afin d'instituer les entrées payantes aux matchs de futsal. Un dossier sera présenté dans ce sens.



LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :

Fédération Française de Football (**FFF**)

Caribbean Football Union (**CFU**)

COntederacion Norte, Centro Americana y del CAribe de Futbol (**CONCACAF**)

15– Point du Trésorier sur le règlement des prestataires des play-offs

Tous les prestataires ont été payés.

16– Proposition d'acquisition des kits d'entraînement et d'un tableau numérique de score portable

Le conseil de ligue a validé l'attribution de kits d'entraînements aux clubs. Elle reste dans l'attente du matériel commandé.

Le tableau de score numérique : valider par la ligue.

17– Proposition de rachat par la ligue, ou de distribution aux clubs qui ont tenu la buvette, du stock de boissons non consommé

Les boissons achetées par les clubs lors des play-offs : deux propositions : le rachat des boissons ou la répartition.

Pour le rachat des bouteilles d'eau la ligue est d'accord. Pour les autres boissons, il s'agit de racheter au prix d'achat.

Sur le principe la ligue est ok et propose la validation au conseil de ligue

18– Demande à adresser à IMS pour la mise à disposition des 2 terrains le 09 septembre de 08h00 à 18h00 Pour le challenge MADIN'FUTSAL

Validation du conseil de ligue pour faire le challenge. Il était prévu le 09 septembre 2019. Au regard du temps imparti pour la bonne organisation, il est décidé de décaler d'une semaine : dimanche 16 septembre 2018.

Le but du challenge était au départ de recruter des nouvelles équipes. Maintenant qu'il y a 16 équipes inscrites au championnat, ce challenge se présente davantage comme un tournoi promotionnel de pré-saison.

19– Relance et suivi de la signature de la convention annuelle proposée à l'IMS pour la mise à disposition des terrains

La demande a été faite par la ligue de 2 dimanches dans le mois le 1^{er} et 3 dimanches du mois. Nous demeurons dans l'attente de la réponse officielle de l'IMS.

20– Accompagnement annuel Community manager

Proposé par Axel Gold-Dalg, Marc Marsillon qui nous a accompagnés pendant les play-offs a fait une proposition pour un accompagnement sur toute l'année de championnat. Le coût 2250€. Sera proposé au comité de ligue demain.



LIGUE DE FOOTBALL DE MARTINIQUE

Affiliée à :

Fédération Française de Football (**FFF**)

Caribbean Football Union (**CFU**)

Confederación Norte, Centro Americana y del Caribe de Fútbol (**CONCACAF**)

Questions diverses :

- **Assaut** : le joueur de Futsal peut-il accéder au stade sur présentation de sa licence futsal lors des rencontres de foot à 11 ?
- **Secrétaire général** : Pas de disposition seul les licenciés des clubs en présence peuvent entrer voir les matches.
- **Assaut** : un joueur peut il être licencié dans un club à 11 et jouer en futsal dans un autre club ?
- **Secrétaire général** : c'est possible réglementairement. Oui il sera double licence,
- **Axel Dolin** : Le nombre de joueur « double licencié » n'a pas changé, il reste toujours à 4

- **Amicale 233** : Y a-t-il un bonus lorsqu'un club fournit plusieurs arbitres ?
- **Anim'sport** : Il y avait un bonus la première année mais on n'en a pas parlé l'année dernière
- **Secrétaire général** : Il faut porter une réflexion. Si on veut développer l'activité futsal il faut encourager les clubs aujourd'hui favorise la pratique féminine, les jeunes. Si on reste uniquement sur les seniors la pratique ne perdurera pas
- **Amicale 233** : pour mettre tout cela en place, il faut résoudre le problème des infrastructures manquantes.

- **Anim'sport** : Peut on mettre en place un challenge jeunes ?
- **Axel Dolin** : Ça dépend du calendrier. Trouver les ressources humaines pour l'encadrement.

- **Carabin** : Peut-on appliquer des sanctions financières pour les clubs faisant forfait ?
- **Secrétaire général** : C'est prévu dans les règlements généraux (article 141 bis et 142). Très important une réserve doit être motivé et concerné un joueur licencié pour motif de ...
Il demeure primordial de bien rédiger sa réserve sous peine qu'elle soit rejetée lors de son examen par la commission compétente.

PS : Pour toute interrogation sur la réglementation il y a deux personnes ressources : secrétaire général ou le directeur général par mail

Date de démarrage du championnat : le 26 septembre 2018

Fin de la séance à 21h00